

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT GRÂCE AU SOUTIEN DES NÉGOCIATIONS DE CONTRATS



Les accords d'investissements durables dans le secteur extractif ont des effets à long terme sur les possibilités de développement des pays partenaires. Ils peuvent non seulement refléter les efforts et les priorités de développement du gouvernement du pays hôte, mais aussi considérablement contribuer à leur concrétisation et aider à fournir les ressources nécessaires pour progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

En mettant l'accent sur le soutien multidisciplinaire aux gouvernements des pays partenaires lorsqu'ils négocient avec les investisseurs miniers, l'Unité d'assistance CONNEX place le développement et ses multiples aspects au cœur de ses activités de soutien.

Développement du secteur privé

La stabilité est une condition essentielle au développement du secteur privé. Dans le secteur minier, où les projets durent généralement des dizaines d'années, le meilleur moyen d'assurer la stabilité est de signer des contrats qui adaptent les recettes que tire le gouvernement des projets miniers aux prix du marché et à la nature des découvertes de ressources minières. La stabilité de ces contrats ne pousse pas le gouvernement à tenter de renégocier lorsque, par exemple, le prix des matières premières augmente. Avec l'augmentation des mécanismes de règlement

des différends entre investisseurs et États (investor-state dispute settlement – ISDS) au cours de la dernière décennie, les tentatives de renégociation peuvent coûter cher aux gouvernements et peuvent donner lieu à des arbitrages coûteux. Par ailleurs, la stabilité des contrats qui protègent les intérêts des différentes parties prenantes, y compris des communautés locales, contribue à éviter les troubles sociaux et à faire qu'un pays est plus attrayant pour les investissements directs étrangers. Il est donc particulièrement important de se mettre d'accord sur les modalités des contrats dès le début. C'est ce résultat que doit obtenir une équipe de négociation gouvernementale bien préparée.



Développement social et économique

Le lien entre des accords miniers stables et le développement économique est très clair : les contrats stables alimentent les budgets gouvernementaux, les recettes pouvant être utilisées pour financer les dépenses publiques dans des secteurs tels que la santé, l'éducation, l'infrastructure et d'autres objectifs de développement. Mais la contribution des activités minières est loin de s'arrêter là. À condition de disposer d'une équipe de négociation particulièrement efficace, les gouvernements peuvent également s'assurer que les projets miniers sont en lien avec les priorités de développement économique et social du pays. Les activités minières peuvent alors agir comme facteurs de développement économique dans les communautés où elles sont situées en y catalysant le développement grâce à la création de





nouvelles activités locales et au transfert de connaissances et de technologies.

Durabilité environnementale

L'activité minière a un impact considérable sur l'environnement et peut avoir des conséquences néfastes pour lui. Il est donc essentiel d'évaluer l'impact environnemental et social, ainsi que la capacité du pays hôte à évaluer les mesures d'atténuation proposées par les investisseurs. Les fermetures de mines et la réhabilitation de sites miniers doivent également être soigneusement prises en considération et faire l'objet de négociations sur un pied d'égalité avec les investisseurs. Cela est particulièrement important dans le contexte des programmes internationaux de lutte contre le changement climatique. Les sites miniers peuvent être transformés en écoparcs, ce qui est déjà le cas dans certains contextes. Le gouvernement doit toutefois disposer de l'équipe dont il a besoin pour soigneusement négocier avec l'investisseur.

Lutte contre la corruption et mise en place d'un secteur plus transparent

Compte tenu de l'importance économique du secteur extractif, les négociations de contrats sont parfois des questions politiques hautement sensibles présentant souvent des risques considérables de corruption. Même le gouvernement le mieux intentionné peut être confronté à des intérêts profondément enracinés. La possibilité de faire appel à une partie professionnelle et désintéressée pour soutenir la négociation des contrats miniers peut être un moyen d'aider à tenir ces intérêts à l'écart. Le soutien apporté à la négociation de contrats vient ainsi compléter d'autres initiatives internationales visant à lutter contre la corruption dans le secteur minier, par exemple l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

Préparation de l'avenir : soutien de la transition énergétique mondiale

Pour éviter les pires effets du changement climatique, une croissance sans précédent de l'activité minière est nécessaire.

« Le conseiller accorde une attention particulière aux implications économiques, sociales, environnementales et culturelles de l'investissement prévu et garantit la transparence et la responsabilité du processus ».

Extrait du Code de conduite de l'initiative CONNEX du G7

Les éoliennes et les véhicules électriques ont besoin de cuivre et d'autres métaux. Le stockage, qui est essentiel pour lutter contre les fluctuations à court terme de l'offre et de la demande, a également besoin de minéraux : à elle seule, la demande mondiale de lithium devrait augmenter de 965 % d'ici à 2050. Ces minéraux stratégiques se trouvent majoritairement dans des pays qui n'ont pas l'habitude de négocier les modalités de projets d'investissement à grande échelle. Le fait de disposer d'un soutien pour ces négociations peut aider le gouvernement à s'assurer que ces minéraux contribueront au développement du pays et qu'ils seront extraits de manière responsable.

La prise en compte des multiples aspects du développement dans la négociation des contrats est un élément essentiel du Code de conduite de l'initiative CONNEX. Elle donne l'assurance d'un niveau élevé de professionnalisme de la part de chaque expert CONNEX appelé à aider le pays hôte et fait du soutien accordé à la négociation de contrats une première étape nécessaire à la mise en place d'un secteur extractif plus transparent et responsable.



Mention légales

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne et du ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement. Ses contenus relèvent de la seule responsabilité du GIZ et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UE ou du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement.

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société : Bonn et Eschborn, Allemagne
Friedrich-Ebert-Allee 36 + 40, 53113 Bonn, Sièges de la société
T +49 228 44 60-0, F +49 228 44 60-17 66
Dag-Hammarskjöld-Weg 1 – 5, 65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-0, F +49 61 96 79-11 15, E info@giz.de, I www.giz.de

Désignation du programme/projet : CONNEX Support Unit Secretariat
Potsdamer Platz 10, 10785 Berlin, Allemagne
E support@connex-unit.org, I www.connex-unit.org

Conception : creative republic, Francfort, Allemagne

Crédits photos : © Page 1: shutterstock, Page 2: Connex & shutterstock



Co-funded by the European Union



Mis en œuvre par

